

Nouvelliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS
St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52
Martigny, tél. (026) 6 18 86. C. C. P. II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm.
Réclames	35 » »
Mortuaires	30 » »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)	
Tirage contrôlé par la FRP	

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—

Etranger : Demander le tarif

La raison d'être d'une grande œuvre sociale

Demain, jeudi de Pâques, le sympathique bourg de Leytron accueillera quelque 300 délégués des Caisses Raiffeisen de crédit mutuel du Valais romand.

En choisissant Leytron comme lieu de ses assises annuelles, la Fédération bas-valaisanne des dites Caisses a voulu rendre un hommage tout particulier aux pionniers de la Caisse de Leytron qui, cette année, célèbre le cinquantième anniversaire de sa fondation.

L'autre titre à la reconnaissance est le suivant : la Caisse de Leytron est celle qui a ouvert la marche du raiffésénisme dans le Valais romand. Elle est en effet la doyenne des 63 Caisses d'aujourd'hui.

C'est en 1908 que le vénéré chanoine honoraire Jérôme Bourban, alors curé de Leytron, aidé de quelques-uns de ses paroissiens, citoyens courageux et clairvoyants, — dont quatre vivent encore : MM. Chrétien Roudit, Alexis Chéseaux, Maximim Chéseaux et Maximim Buchard — fonda dans sa paroisse la première de toutes les Caisses bas-valaisannes.

Aussi n'est-ce pas sans une once de fierté que le secrétaire de la Caisse, aujourd'hui jubilaire, pouvait écrire dans son rapport de l'année 1909 :

« Nous avons ouvert les feux, il y a deux ans. Depuis on nous a suivis. Une quinzaine de Caisses ont été créées un peu partout dans notre canton, et la nôtre a été prise comme modèle. Car nous avons l'honneur de posséder au sein de notre Caisse M. François Bovier qui a été chargé de donner des conférences et d'établir, dans les paroisses où la chose est possible, des institutions basées sur le système Raiffeisen ».

Le Haut-Valais précéda de deux ans le Bas-Valais dans la création des Caisses Raiffeisen. Ce fut, le curé Concina, toujours aussi prudent qu'entrepreneur qui, avec le concours de l'association des hommes, mit sur pied, en 1906, dans sa paroisse de St-Nicolas, la première Caisse Raiffeisen valaisanne, après avoir fondé, peu auparavant, la Société de consommation du même lieu.

Aujourd'hui le Haut-Valais compte 61 Caisses, ce qui fait pour le canton un total de 124 Caisses groupant quelque 14 000 membres et travaillant avec un bilan global de 120 millions de francs.

C'est l'honneur du clergé valaisan d'avoir été l'initiateur de cette grande œuvre sociale que sont les Caisses de crédit mutuel selon le système Raiffeisen.

Aujourd'hui, du fait que la concurrence a contraint les banques à établir un peu partout des agences et des comptoirs et à flâner des taux d'emprunts et de prêts assez sensiblement les mêmes, sans doute ne se rend-on plus bien compte de l'événement qu'était, il y a 30, 40 et 50 ans,

la fondation d'une Caisse Raiffeisen dans une de nos localités.

On peut dire sans exagération qu'une telle fondation était littéralement une œuvre de salut public.

Le jour du jubilé de la Caisse de Leytron qui fut célébré avec faste, le 23 mars dernier, M. André Besse, au cours d'un historique captivant, a fort bien dépeint les conditions de vie à la campagne vers l'an 1908.

La culture de la vigne, l'élevage du bétail, la production de quelques fruits et légumes en étaient à cette époque les ressources principales. De rares privilégiés travaillant sur des chantiers pendant la bonne saison apportaient à la maison un peu d'argent, pas toujours suffisant pour les besoins de la famille, car les salaires étaient modiques, comme aussi peu rémunérateurs les produits que les paysans vendaient l'automne.

On vivait durement, l'argent était très rare. Celui qui voulait s'en procurer devait se déplacer, se rendre ou à Sion ou à Martigny, et encore, pour l'obtenir, fallait-il fournir de bonnes et solides cautions. Le taux était très élevé allant jusqu'à 8 et 10

pour cent et les intérêts retenus à l'avance.

On perdait une journée, on dépensait pour le train, et il arrivait parfois que l'argent emprunté était gaspillé en partie sur le chemin du retour.

Puis venaient les échéances. Il fallait rembourser quand on le pouvait si l'année avait été bonne ; pour ceux qui, ensuite de revers, n'en avaient pas les moyens, c'étaient la poursuite, la vente à vil prix d'une pièce de bétail saisie ou même d'un objet indispensable au ménage.

C'est ainsi que la misère pénétrait dans beaucoup de foyers.

C'est devant cette situation alarmante qui était assez générale à la campagne, que Raiffeisen en Allemagne, le curé Jean-Evangéliste Traber en Suisse allemande, les curés Concina, Bourban et Gaspoz en Valais, ont entrepris, avec des collaborateurs courageux, de parer à un état de choses si lamentable tant sur le plan moral que sur le plan matériel.

Je dirai dans un prochain article comment Raiffeisen en est venu à concevoir l'organisation du crédit mutuel dans un esprit authentiquement chrétien.

C.

Allocution pascalle du Pape devant plus de 200,000 pèlerins



Depuis la Loggia de Saint-Pierre, le Pape Pie XII a adressé sa traditionnelle allocution pascalle, devant plus de 200 000 pèlerins, aux fidèles du monde entier. Voir « Nouvelliste » de hier.

La mort était au rendez-vous

La mort a été fidèle au rendez-vous que lui avait donné la statistique. La route a tué, en France, plus de 80 personnes pendant le week-end de Pâques. Les Compagnies d'assurances en avaient prévu 110. Il est à craindre que ce chiffre ne soit atteint et même dépassé lorsque les blessés transportés dans les hôpitaux et les cliniques auront, dans les prochains jours, fourni leur pourcentage de décès.

Bien que le trafic, sans doute à cause du mauvais temps : pluie, neige, même verglas, ait été d'environ 8 à 10 pour cent inférieur à celui de Pâques 1957, le nombre d'accidents, sans doute pour cette même raison, a été plus élevé : 66 morts seulement l'an dernier.

Un appareil de sécurité policière sans précédent avait été mis en place dans la région parisienne. Il a permis à des centaines de milliers de voitures de converger vers la capitale et de s'y engouffrer hier soir, sans embouteillages sérieux et d'éviter le pire.

C'est ainsi que sur l'autoroute de l'ouest, particulièrement surveillée, on n'a compté, en trois jours, qu'un seul accident bénin pour 180 000 voitures qui l'ont utilisée.

L'INFLUENCE

Les jeunes d'aujourd'hui sont les enfants d'une révolution qui ne connaît pas de fin et parce que l'être humain se sent toujours disposé de faire de la contrainte une vertu, la génération montante joue, elle-même, aux révolutionsnaires en adoptant une coiffure ou des chaussettes voyantes.

L'humanité devrait guérir en utilisant de tels procédés de mode !

Malgré cette petite caricature ironique, nous constatons qu'il n'y a pas peu de désir ardent en quelque chose de solide, de durable et qui devrait être entretenu et estimé au-dessus de tous les changements des temps.

C'est pourquoi les anciens, ceux qui ont une expérience de la vie ne devraient pas laisser échapper l'occasion d'entrer en conversation avec les jeunes.

En s'efforçant, de part et d'autre, à se comprendre, on arriverait certainement à emménager un monde habitable au lieu de s'obstiner à rester sur le pas de la porte.

L'éducation politique et sociale telle que nous la comprenons est avant tout basée sur le maintien de notre indépendance, malgré la bombe atomique, les roquettes intercontinentales et l'armement qui est accepté aujourd'hui et qui sera démodé demain. On a tendance à prêcher que ces discussions sont l'apanage de spécialistes qui doivent savoir ce qui nous est utile sur le moment. Il ne faut pas oublier, cependant, que dans une démocratie comme la nôtre, dans un pays où le service militaire est obligatoire, chacun a le droit d'être informé sur nos conceptions. Les problèmes de la défense nationale ont vu naître tant de divergences que le citoyen se demande, avec droit, où nous en sommes.

L'homme de la rue n'est pas appelé à prendre la parole partout où il désirerait se prononcer, mais, en tant que porteur de responsabilités de notre essence fédérative et en tant que soldat, il peut et il doit s'intéresser et se renseigner.

Tout dépend au dernier moment de la disposition de l'esprit, de l'état d'âme du citoyen qui a été influencé par des discussions sur la défense nationale. A chaque changement technique de l'armement ou à chaque nouveauté dans les méthodes de combat la seule chose à ne pas oublier c'est la préparation morale par laquelle notre armée tiendra ou succombera.

Nous sommes influençables et nous ne pouvons pas le cacher. Les exemples de nos imitations sont frappants. Il n'y a que l'amour de notre patrie qui n'a pas pu subir les assauts d'influence du dehors. Heureusement !

Les changements constants des méthodes politiques de certains pays ne devraient pas nous mettre dans l'embarras et nous n'avons aucune raison de nous affoler. Les coups de théâtre, le grand jeu idéologique, les phrases pacifiques, les tensions et les querelles

les ne peuvent pas nous décider à choisir la panique ou un laisser-aller.

Le pas de la porte

Il est amusant de constater que ceux qui prêchent l'affolement en déclarant le non-sens d'une défense nationale en raison des progrès techniques foudroyants sont les premiers à faire preuve d'une sorte d'hystérie de l'armement quand le danger se précise.

Le maintien d'une ligne de conduite normale correspond, non seulement à notre mentalité helvétique, mais il donne à tous les citoyens la tranquillité intérieure et une stabilité morale. Ce côté psychologique de nos problèmes politico-militaires sont à la base du programme de travail du Conseil fédéral et de nos autorités militaires et ce n'est déjà pas si mal.

GM.

ANGLETERRE Le train-télévision

L'unique train-télévision du monde, affecté jusqu'alors à des excursions en Ecosse, vient d'être utilisé pour une exposition commerciale de produits écossais. Trois véhicules spacieux ont été transformés en salles de présentation des plus modernes. Ce train a circulé à travers toute l'Ecosse, pour montrer au public les nouvelles robes de tricot, des vêtements de sport. Divers produits textiles et enfin des modèles en prévision du printemps. Un circuit fermé de télévision a même été aménagé, pour décrire les détails techniques et les nouveaux dessins, à l'intention des vendeurs et des représentants de la mode et de l'industrie textile. Une voiture-buffet avait aussi été accrochée au train-télévision, à l'intention de la clientèle.

Une recrue tuée par une automobile

Le Département militaire fédéral communique :

Un regrettable accident s'est produit le soir du lundi de Pâques à Rivera (Tessin). Une jeune recrue, le canonier Adolf Itten, mécanicien, domicilié à Zoug, s'appretait à traverser la chaussée pour prendre l'automobile postale qui devait le transporter à Monteceneri, lorsqu'il fut happé par une voiture particulière. Transporté d'urgence à l'hôpital cantonal, le malheureux y est décédé mardi matin des suites de ses blessures.

La justice militaire et les refus de servir

Les Tribunaux de division ont prononcé l'an dernier 38 condamnations pour refus de servir, soit 14 contre des témoins de Jehova, 6 pour d'autres motifs religieux, 4 pour des motifs moraux et idéaux et 14 pour des motifs divers (dont 7 récidivistes). Le nombre des condamnations a baissé de 10 par rapport à 1956, et le pourcentage des témoins de Jehova a diminué aussi. Ainsi, d'une manière générale, les in-soumis restent peu nombreux.

● COLOGNE. — L'ex-impératrice Soraya d'Iran a reçu mardi, à l'ambassade d'Iran à Cologne, les documents de son divorce, que le Shah Reza avait signé samedi dernier à Téhéran.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS. CARROSSERIE SIERRE A SION



Deux vins de grande classe...

Le Fendant : « Les Riverettes »
La Dôle : « Clos de la Cure »

A. BIOLLAZ & Cie, Vins,
ST-PIERRE-DE-CLAGES

Tél. (027) 4 74 37

La scribomanie de M. Khrouchtchev

M. Nikolai Slavine, ambassadeur de l'URSS à Copenhague, a remis mardi à midi au premier ministre et ministre des affaires étrangères danois H. C. Hansen une note de M. Khrouchtchev.

M. Kirsanov, ambassadeur d'URSS à La Haye, a remis mardi matin une lettre de M. Khrouchtchev à M. Drees, premier ministre néerlandais.

Dans cette lettre, datée du 4 avril, le président du Conseil soviétique demande au gouvernement néerlandais d'apporter son appui aux propositions soviétiques relatives à l'arrêt des essais nucléaires.

Le premier ministre belge, M. Achille van Acker, a reçu lui aussi une lettre de M. Khrouchtchev relative à la cessation des essais nucléaires.

Un message de M. Nikita Khrouchtchev, relatif à la récente décision soviétique de suspension des expériences d'armes nucléaires, a été remis mardi à M. Léopold Figl, ministre autrichien des affaires étrangères, par M. Sergei Lapin, ambassadeur de l'URSS à Vienne.

M. Hostenstein a aussi reçu « sa » lettre

Le chef du Département politique a reçu mardi matin, M. Pogidaev, ambassadeur de l'Union soviétique. Celui-ci a remis un message adressé à M. Thomas Hostenstein, président de la Confédération, par M. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS. Ce message a pour objet la décision prise récemment par le gouvernement soviétique de cesser les essais d'armes atomiques.

Les deux principaux partis italiens traversent une période critique

Les deux principaux partis italiens, le parti démocrate-chrétien (PDC) et le parti communiste (PCI), traversent actuellement une période critique d'autant plus grave qu'elle a lieu dans la phase délicate de la préparation de la campagne électorale en vue de la consultation législative des 25 et 26 mai.

Se solidarisant avec les scissionnistes de la CISL, M. Giuseppe Rapelli, vice-président de la Chambre, dont le nom figure sur les listes des candidats démocrates-chrétiens à Turin, a fait savoir qu'il retirerait sa candidature au cas où le secrétariat du parti ne prendrait pas des engagements fermes et précis au sujet de la « politique syndicale ». Il entend, en effet, mener à fond la lutte entreprise par les scissionnistes de « Fiat » contre la Confédération italienne des syndicats des travailleurs, laquelle est accusée de plaquer les intérêts de l'organisation syndi-

cale au-dessus des intérêts réels des travailleurs. L'attitude de M. Rapelli, qui sera examinée le 10 avril par le Conseil national du PDC lors de sa réunion à Rome, est susceptible de provoquer une crise sérieuse au sein du parti majoritaire.

En ce qui concerne le PCI, « Il Tempo » notamment souligne que la maladie de M. Palmiro Togliatti, qui serait « plus grave qu'on ne le pensait », (une forme de grippe avec des complications broncho-pulmonaires et circulatoires et diabète traumatique), pourrait rouvrir « la course à la succession » au sein du parti communiste. Cette course à la succession rendrait plus aiguë, d'après « Il Tempo », les frictions existant entre les divers courants du parti communiste, que M. Togliatti a, jusqu'à présent, réussi à maintenir uni, en dépit de scissions de personnalités en vue, grâce à son prestige.

JAVA

Nouveau complot à Djakarta

Les services de sécurité de Djakarta ont découvert un complot visant à renverser le gouvernement, apprend-on mardi. Douze « complices des rebelles de Sumatra » parmi lesquels se trouvent trois officiers supérieurs et un leader politique ont été arrêtés.

Selon le journal de gauche « Bintang Timur » les conjurés auraient projeté de « remplacer le gouvernement de M. Kartawidjaja par un gouvernement rebelle issu de celui de Sumatra ». Le journal ajoute que les personnes arrêtées étaient en contact avec les « rebelles du nord des Célèbes, du centre de Sumatra et de l'ouest de Java ».

D'autre part, selon des renseignements parvenus de Bandoung, les bandes rebelles auraient été très actives la semaine dernière dans la province de Garut, provoquant des incendies, pillant et assassinant. On pense que les terroristes appartiennent au mouvement fanatique politico-religieux « darul islam » qui a été mis hors-la-loi. Ils ont notamment attaqué des villages dans les régions de Tjisompét et de Tijabatu, incendiant des maisons et tuant des villageois.

● LE CAIRE. — M. Nasser, président de la République arabe unie, et M. Eugène Black, président de la Banque mondiale, ont eu un nouvel entretien lundi soir. On annonce que la Banque mondiale aidera l'Égypte à entreprendre des études sur une augmentation de la capacité du canal de Suez.

... Oh ! pourquoi mes parents ne sont-ils pas là pour profiter de cette richesse qui m'échoit aujourd'hui ? Papa... son chef de bureau. Il aurait pu tout lâcher, prendre sa retraite... Pourquoi est-il mort si tôt ? Papa, si tu étais encore avec moi, comme nous serions heureux tous les deux !...

... Je suis Madame Pierre Rival. La veuve du banquier Rival. Héritière d'un milliard. Il va falloir que je fréquente le monde. Je vais rencontrer des gens qui se répandront en sourires, en amabilités, en baise-mains. Et par derrière ils diront que je suis une fille qui a su profiter de la mort d'un pauvre homme.

... Mais que va-t-il m'arriver ? C'est toute ma vie qui est changée. Je ne veux plus devenir institutrice. Je n'ai pas le droit. Je suis une riche héritière. Je n'ai pas le droit de prendre la place d'une autre qui a besoin de travailler pour vivre. A moins que je ne dise rien. Oui, si je ne disais rien ?

... Je suis bête. Les journaux... La radio... La mort de Pierre Rival ne passera pas inaperçue. Son frère va réclamer sa part d'héritage. Même si je veux garder le secret, il révélera mon existence. Je ne peux plus revenir en arrière. Je suis dans un engrenage. Je n'ai même pas le droit de refuser la succession de mon mari. En l'épousant, je lui ai fait une promesse...

... Quelle heure est-il ? A quelle heure vais-je rentrer chez moi ?

Le nouveau Conseil d'Etat vaudois

Qui restera Conseiller national ?

Sitôt après l'élection comme conseiller d'Etat de MM. Louis Guisan et René Villard, la question se posa de savoir lequel des deux conserverait son siège de conseiller national, puisque la Constitution vaudoise prévoit que deux conseillers d'Etat seulement peuvent faire partie du Conseil national. La loi du 18 septembre 1866 sur les incompatibilités entre les fonctions de membre du Conseil d'Etat et celles de membre de l'Assemblée fédérale prévoit, à son article 3, que « lorsqu'un membre du Conseil national accepte les fonctions de membre du Conseil, dans le cas où deux membres de ce dernier corps font déjà partie du premier, il est envisagé comme renonçant à son mandat de député au Conseil national ».

Mais la loi du 10 novembre 1920 sur l'organisation du Conseil d'Etat prévoit à son article 5, que « lorsque le choix des électeurs s'est porté sur plus de deux citoyens faisant partie du Conseil national, seuls les deux qui ont obtenu le plus de suffrages sont

au bénéfice de leur élection. Il appartient à ceux des autres élus dont la double fonction est incompatible d'opter entre le Conseil d'Etat et le Conseil national ». Ce serait alors M. L. Guisan, qui a obtenu le 23 mars 26 182 voix, qui devrait céder la place à M. R. Villard, qui en a recueilli 29 763.

Aussi, le Conseil d'Etat vient-il de demander à M. Henri Zwahlen, professeur de droit à l'Université de Lausanne, un avis de droit sur ce problème. En attendant la décision définitive, le Conseil d'Etat a demandé à MM. Guisan et Villard de lui indiquer pour quel mandat ils opteraient.

Répartition des charges

Le Conseil d'Etat, issu des élections du mois de mars, s'est réuni pour la première fois mardi pour la répartition des charges. M. René Villard assumera la direction du Département militaire et M. Louis Guisan passera au Département de justice et police.

Enquête disciplinaire contre le vétérinaire cantonal lucernois

Le Département militaire et de police du canton de Lucerne a informé le Conseil d'Etat qu'une enquête effectuée dans les services du vétérinaire cantonal ont démontré des déficiences et des irrégularités dans la lutte contre la tuberculose bovine. Toutefois, jusqu'ici l'enquête n'a pas démontré que le vétérinaire ait touché de l'argent pour prix de ses complaisances. Le Conseil d'Etat a décidé d'ouvrir contre le vétérinaire cantonal une procédure disciplinaire et l'a suspendu de ses fonctions avec effet immédiat.

● MADRID. — L'express Algésiras-Madrid a déraillé dans la nuit de lundi à mardi à 20 km. de Cordoue.

La locomotive a quitté la voie et a été projetée à sept mètres de distance, ainsi que trois des quatorze voitures qui composaient le convoi. On compte deux morts, dont le chef-mécanicien et une quarantaine de blessés.

● LILLE. — Un terrible accident s'est produit à Watten, dans le département du nord. Une voiture conduite par le directeur du bureau d'affrètement de Dunkerque et occupée par ses sept enfants, est tombée dans le canal longeant la route. Trois des enfants, un garçon et deux fillettes, âgés respectivement de 5, 4 et 2 ans, sont morts noyés.


C'est la saison des refroidissements: Formitrol vous protège

Dr A. Wander S.A. Berne



Egalement pour les enfants

Grâce à son goût agréable et à son action douce et sans danger, DARMOL est le laxatif idéal pour les enfants. Les tablettes de DARMOL se divisant en parts égales, il est facile de préparer des doses adaptées à l'âge de l'enfant. DARMOL lutte contre la constipation et régularise la digestion des enfants comme celle des adultes. — Dans les pharmacies et drogueries au prix de frs. 1.90' et 3.20'.



La plus grande explosion sous-marine du monde



La plus grande explosion sous-marine du monde qui, ce fut une exception, n'a pas été une explosion atomique, fut faite dans le détroit de Seymour au Canada. Dans ce détroit, large de 800 mètres, il s'agissait de faire disparaître des écueils sur lesquels des centaines de navires avaient fait naufrage et de dégager un passage pour la navigation. Notre impressionnante photo montre l'explosion de 1250 tonnes (!) de dynamite, alors que montent au ciel les fusées qui permettent aux savants de mesurer la pression dégagée par cette gigantesque explosion.

mort aussitôt après.

— C'est bien ce que je me dis. A force de te surmener, tu fais des rêves absurdes.

— Mais ce n'est pas un rêve.

— Ce serait plutôt un cauchemar. Et bien entendu, ce banquier ressemblait à ton inspecteur.

Elle ne comprenait pas, bien sûr. Il fallait pourtant la convaincre.

— Ecoute-moi. C'est vrai. Si je suis rentrée tard, c'est que j'ai dû me rendre à l'hôpital de Créteil. J'y ai épousé un homme qui allait mourir. Mariage in-extremis. Je suis maintenant Madame Veuve Rival.

La tartine tomba dans le bol et Tante Gertrude fit un saut en arrière pour éviter les éclaboussures.

— Qu'est-ce que tu me racontes là ?

— La vérité. Je suis mariée. Mariée et veuve. Ce matin, je dois me rendre à la mairie de Créteil pour les dernières formalités. Oh ! laisse-moi parler. Laisse-moi tout l'expliquer.

Mais Tante Gertrude resta sceptique jusqu'au bout.

— On t'a raconté une histoire ou alors tu t'es laissée embarquer dans une affaire louche. Un héritage d'un milliard !

— Pourquoi m'aurait-on menti ? Et même si l'on m'a menti, qu'est-ce que cela fait ? Mon mariage est légal.

Copyright by Cosmopress.

(A suivre).

drame policier

in-extremis

par andré picot

5



Elle tourna la clé dans la serrure, poussa la grille du pavillon. Tante Gertrude dormait, naturellement. Quelle tête elle ferait au petit déjeuner !

Joëlle se déshabilla sans bruit et se coucha. Elle s'endormit presque tout de suite, rêvant qu'elle passait son pédago, que l'inspecteur Poireau lui posait des colles et qu'Hélène lui soufflait.

Comme chaque matin de la semaine, Joëlle s'éveilla aux accents de la Marseillaise. Une invention de son père : un petit appareil branché sur le poste de radio. A 6 h. 30, la fanfare se déclenchait.

— Et pas moyen de se rendormir, sauf si le speaker du journal lit le compte rendu d'un discours politique.

— Ça ne marchera jamais.

M. Fresnoy était mort depuis cinq ans. L'appareil fonctionnait toujours.

— Est-ce que j'ai rêvé ? pensa Joëlle. Non. C'était bien réel. Je me suis mariée cette nuit. Comment vais-je annoncer ça à Tante Gertrude ?

Tante Gertrude était de très mauvaise humeur.

— A quelle heure es-tu rentrée cette nuit ?

— Je ne sais pas. Une heure, une heure et demie.

— Tu te fatigues trop. Regarde-toi. Tu as les yeux cernés. Et pourquoi, je te le demande ? Mais on a besoin d'institutrices en ce moment. Je ne sais même pas pourquoi on te fait passer un examen. Bois ton café, tu vas m'aider à déplacer les meubles. C'est mon jour de ménage, tu as l'air de l'oublier.

— Je me suis mariée cette nuit.

— Avec qui ?

— Avec un banquier, M. Pierre Rival. Il est

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à CAROUGE (GE)

Nous cherchons pour nos entrepôts de Martigny

1 chauffeur-mécanicien (Diesel)

ayant fait un apprentissage de mécanicien. Age maximum 35 ans. Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Faire offres écrites détaillées. Inutile de se présenter.
Société Coopérative Migros Valais Martigny-Ville

COMPAGNIE D'ASSURANCES contre l'INCENDIE

désirant créer portefeuille dans le canton du Valais, cherche

agent général qualifié

La préférence sera donnée à personne étant déjà dans la profession.

Faire offre Case Stand 438, Genève — Discretion assurée.

Camionnette Austin

11 CV., charge utile 800-1000 kg., moteur neuf, pont suisse neuf de 240x160 cm., peinture et pneus neufs à vendre, Fr. 4,200.—. Garantie 6 mois. Tél. (021) 26 21 71, heures des repas.



Mercredi 9 avril

SOTTENS — 7 h. Alla marcia. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Sourire aux lèvres. 8 h. L'Université radiophonique internationale. 9 h. Arrêt.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Au carillon de midi. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Le catalogue des nouveautés. 13 h. 30 Les belles heures lyriques. 13 h. 45 Piano. 14 h. Arrêt.

16 h. Le feuilleton de Radio-Genève. 16 h. 30 Duos instrumentaux. 17 h. Pour les enfants. 17 h. 30 L'heure des enfants. 18 h. 15 Nouvelles du monde chrétien. 18 h. 30 Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 45 Opérettes. 20 h. Questionnez, on vous répondra. 20 h. 30 Concert symphonique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le magazine de la télévision. 22 h. 50 Actualités du jazz. 23 h. 15 Fin.

BEROMUNSTER — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 6 h. 45 Gymnastique. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 7 h. 30 Arrêt.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Opéras. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Orchestres de variétés. 13 h. 30 Piano. 14 h. Pour les mères. 14 h. 30 Arrêt.

16 h. Sérénade de printemps. 17 h. Quatuor à cordes parisien. 17 h. 30 Pour les jeunes. 18 h. Danses hongroises. 18 h. 30 Actualités. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Orchestre de la Ville de Berne. 20 h. 30 Théâtre. 21 h. 05 Quintette de Schumann. 21 h. 35 Causerie. 21 h. 55 Musique juive. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Chronique scientifique. 22 h. 55 Chants. 23 h. 15 Fin des émissions.

On cherche jeune fille comme

remplaçante

1 jour par semaine, éventuellement une débutante. Fr. 15.— assurés par jour et déplacement payé.

Ecrire sous chiffre P 4848 S à Publicitas Sion

Employée de maison

demandée pour ménage moderne, soigné. Logée ou non. Gros travaux exclus. Congés très réguliers, à convenir. Gages Fr. 200.—.

Ecrire sous chiffre PG 33 470 L., à Publicitas, Lausanne, ou téléphoner au (021) 26 49 66 heures repas et soir.

On cherche à acheter une

petite maison

avec jardin attenant de préférence région St-Maurice, Lavey, Bex. Offre avec prix et genre de construction.

Ecrire au Nouvelliste St-Maurice sous K 3536

Avez-vous besoin

de meubles et n'avez-vous pas d'argent

Ecrivez-nous, nous vous aidons.

Case postale 41 897-131 LIESTAL

Uniformes

Fanfare vend en bloc 45 à 50 uniformes usagés, Fr. 60.— pièce.

S'adresser Ed. Rémy, Ecole-de-Chimie, Genève. Tél. (022) 26 02 30.

Betteraves

à vendre 2 000 kg. chez Brouze Pierre, tél. (021) 6 91 47, Les Evolettes.

On cherche

vendeuse ou jeune fille

ayant goût du commerce.

Faire offre par écrit à M. Balli, Primeurs-Epicerie, Villars s/ Ollon. Tél. (025) 3 23 65.

Cuisinière

cherchée par pension pour le 15 avril. Horaire régulier, 1 1/2 à 2 jours congé par semaine, logée.

Offres avec certificats et références sous chiffre R 4623/2 X, Publicitas, Genève.

Garçon de cuisine et tournant

demandés pour mi et fin avril. Horaire régulier, 1 1/2 jour congé par semaine, logés.

Offres avec références sous chiffre R. 4623/1 X à Publicitas, Genève.

Café à SION cherche

sommelière

A la même adresse, on demande

femme de ménage

pour 1/2 journée

Mme Jules Favre, Café Domino Sion, tél. 2 12-23

Débarras de

CAVES ET GALETAS!

Achète tout, fer, chiffons, métaux, papier.

Tél. le soir au (025) 3 31 24, Robert Baber, St-Triphon.

A louer à OLLON s/ GRANGES un

appartement

renové de 4 chambres, cuisine, salle de bain, cave, salle. Libre de suite. Prix Fr. 80.— par mois.

S'adresser à Me Ed. Bagnoud, avocat, Sierre

Particulier vend magnifique

BMW Iseta

à l'état de neuf

Tél. (027) 5 52 26

A vendre une

génisse

fraîche vèlée, garantie 11 lit. de lait par jour.

Baptiste Galletti, Colombey.

EMPRUNT

A LETSCH S. A.

MÖREL

4 1/2 0/0

1958 de Fr. 40.000.000.—

Conditions de l'emprunt

Durée : 15 ans au maximum.
Titres : de Fr. 1.000.— au porteur.
Cotation : aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

100 0/0

plus 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres.

Souscription :
du 9 au 14 avril 1958, à midi.

Les banques tiennent à disposition des prospectus détaillés, ainsi que des bulletins de souscription.

8 avril 1958.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CRÉDIT SUISSE	UNION DE BANQUES SUISSES
SOCIÉTÉ ANONYME LEU & Cie	EHINGER & Cie
BANQUE CANTONALE DU VALAIS	

A louer

beaux bureaux

au premier étage bâtiment moderne
Centre de Sion

Offre écrite sous chiffre P 4964 S à Publicitas Sion

A vendre à Salvan, cause maladie, petit immeuble avec

café

ouvert toute l'année. Conditions de vente à discuter.

Ecrire case postale 127, Martigny-Ville.

A vendre

sauvageons fruitiers

pommiers francs, haute sélection hollandaise.
Pépinières Roduit, Leytron. Tél. (027) 4 72 33

Il n'y a pas de "mauvaise place" pour une annonce bien faite!

Publicitas

A vendre par lot

2000 kg. chiffons d'essuyage couleur
1000 kg. chiffons d'essuyage blanc lavés, roulés, première qualité.

Adresser demandes à Robert Hofmann, case 211 Lausanne - Gare

Stella Filtra

la cigarette Maryland douce et racée au filtre vraiment efficace

Fr. 1.—

Prêts sur voiture

neuves et occasions jusqu'à 70% max. Durée : 6 à 24 mois. Rembours. mensuels.

Pour tous rens., écrire à Société de Crédit S.A. Place du Midi, Sion.

Station Willys

révisée, piston neuf. Très belle occasion

SARES S. A., Garage des Jordils, Lausanne. Tél. (021) 26 77 26.

Quand a commencé, en Valais la lutte systématique contre le gel printanier ?



Chaufferettes sous les pergolas

Un penseur disait un jour que la guerre n'était pas un accident, mais une maladie chronique. La même réflexion s'impose au gel. Les années, où certaines cultures sont touchées par le froid, se succèdent à un rythme si rapproché qu'on ne peut plus parler d'un accident, mais d'une répétition annuelle.

En effet, les dégâts dus au gel deviennent de plus en plus importants, parfois même catastrophiques. Mais au fond, il n'y a rien d'extraordinaire dans cette situation, car au fur et à mesure que l'on multiplie les cultures sujettes au gel, on doit s'attendre à ce que le gel se fasse sentir toujours plus durement.

De plus, nos ancêtres ou plutôt nos pères tenaient davantage compte du climat du Valais. Ils savaient qu'en dehors d'une certaine zone, les cultures sont compromises par le gel printanier. Autrefois, on se contentait de planter la vigne aux mi-coteaux et les abricotiers dans les régions prédestinées par le climat, tandis qu'aujourd'hui le vignoble s'étend dans la plaine à une vitesse vertigineuse et les abricotiers concurrencent les sapins de nos montagnes.

Poussés par l'apreté de notre sol et surtout par le manque de terrain agricole, les producteurs se voient obligés de dépasser les endroits classiques du vignoble, de l'abricotier, même de l'arbre à pépins et de chercher plus loin les surfaces nécessaires. En sortant de ce cadre, les risques de gel augmentent et la lutte contre le froid, dans certains parcs de la plaine, devient aussi indispensable que la lutte antiparasitaire.

Aussi, n'est-ce pas d'aujourd'hui que les météorologues, les techniciens et les agriculteurs se penchent sur le problème.

Déjà en 1934, l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf a étudié à fond la question météorologique et les moyens de lutte contre les gelées printanières et est parvenue à des conclusions qu'on n'infirmera plus.

Tirons du rapport triennuel de 1932-35 de l'Ecole d'agriculture les points essentiels suivants :

a) ETUDE SUR LA FORMATION DU GEL

Si les vents du nord refroidissent d'une façon importante l'atmosphère du 10 avril au 15 mai, les gelées printanières sont à craindre. Lorsque le vent s'arrête la nuit, l'air froid, plus lourd que l'air chaud, coule vers les parties basses de la plaine en partant des régions neigeuses et des glaciers. Cet air froid s'accumule au fond des coteaux dans les points les plus bas. Ces endroits sont d'autant plus exposés au gel nocturne que le vent aura amené beaucoup d'air froid et que l'arrêt du vent sera prolongé. Or, suivant les années, la végétation de certaines cultures est si avancée autour du 10 - 15 avril que deux ou trois degrés centigrades en-dessous de zéro causent déjà des dégâts. Si la même température nous surprend au début du mois de mai, on peut dire que la plupart des cultures fruitières et la vigne sont très

fortement exposées au gel, surtout, pour le répéter, dans les parties basses de la plaine.

b) ETUDE DES MOYENS DE LUTTE

Connaissant les conditions dans lesquelles le gel se produit en général, plusieurs moyens furent expérimentés afin de trouver le système le plus intéressant et le plus efficace possible contre ce fléau.

1. La fumée, préconisée autrefois, donnait des résultats insuffisants. La dernière expérience date du printemps 1950 où des appareils à fumée (fumigènes) ont été installés. Le gain de température, dans les conditions optimales de fumigation, était de 0.5° C seulement.
2. Pour les cultures basses : fraises, tomates, etc. une couche épaisse de paille, de feuilles, de sciure et même de terre est d'une bonne efficacité. On a constaté des augmentations de température jusqu'à 2° C sous cet écran artificiel. Ce moyen de protection n'est intéressant que pour autant qu'il s'agit de petites surfaces.
3. On a aussi pensé à l'électricité, mais celle-ci revient trop cher, car il faut à peu près 10 kwh. pour obtenir le même effet qu'avec un litre de mazout. D'après les ingénieurs, il faudra 20 000 à 30 000 kwh. pour protéger efficacement un ha. de culture pendant une nuit de gel ; autrement dit, il ne faut pas y songer au prix actuel de l'électricité.
4. En 1934-35, sous la conduite de M. A. Luisier, directeur, on a essayé, sur le domaine de Châteauneuf, toutes sortes de foyers avec des combustibles très différents : bois, charbon de bois, huile de vidange et mazout. Parmi tous ces combustibles, on a retenu le mazout, et parmi tous ces foyers, on a donné la préférence à la chaufferette californienne, la seule sans fumée à ce moment-là. On a constaté, fait confirmé par les Américains eux-mêmes, qu'au lieu de n'employer que quelques gros feux, il vaut mieux se servir d'un plus grand nombre de foyers moyens car la répartition de la chaleur se fait plus régulièrement. Suivant le modèle, on en compte jusqu'à 500 pièces à l'ha. pour des foyers rudimentaires, tandis qu'avec des chaufferettes perfectionnées (californiennes) 120-150 pièces suffisent.

Ce n'est pas tellement le genre de chaufferettes que l'on choisit qui importe, mais de savoir combien de chaufferettes on doit placer à l'unité de surface pour protéger les cultures. Selon nos expériences, on ne devrait pas brûler plus de 400 litres de mazout à l'ha. à l'heure. Si l'on brûle davantage de mazout, la faute peut provenir d'un mauvais rendement de la chaufferette ou alors d'un trop grand nombre de foyers à l'unité de surface.

Depuis ces essais concluants qui prouvent d'une façon incontestable que l'on peut lutter efficacement contre les gelées printanières par le chauffage, on a cherché :

1. à améliorer le maniement des chaufferettes,
2. à étudier à fond le moment critique de l'allumage et de l'extinction des foyers selon l'avancement de la végétation,
3. à régler le système d'avertissement par électrothermostat,
4. à contrôler la température dans les carrés chauffés et non chauffés à l'aide de thermographes. Il est très difficile de déterminer le point précis d'intervention sans un thermographe-enregistreur et si l'on veut généraliser la lutte contre le gel, il sera indispensable d'étendre beaucoup plus encore le contrôle de la température par des appareils enregistreurs. En effet, plus les moyens de contrôle de la température sont efficaces, plus sûrement on pourra mener à bien la lutte contre le gel. Les thermomètres et les thermographes ne sont pas des auxiliaires, mais des instruments de bord pendant les nuits de gel.

LA LUTTE, A L'ECOLE D'AGRICULTURE, CONTRE LE GEL PRINTANIER DE 1957

C'est avec une expérience enrichie par de nombreuses années d'observation que l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf a entrepris la défense de ses cultures contre le froid de ce printemps 1957. Les moyens multiples de contrôle permettent en effet de donner des chiffres aussi exacts qu'intéressants. En tout premier lieu, nous indiquons ci-après l'évolution de la température des nuits de gel sur le domaine de l'Etalissement :

Nuits	Température à	Jardins fruitiers chauffés	Jardins fruitiers non chauff.	Vignoble de la Plaine chauffé	Vignoble de la Plaine non chauffé
12/13 avril	18.00 h.	6.5 °	— 6.0 °	pas chauffé	4.5 °
	24.00 h.	0 °	0.3 °		— 1.5 °
	minima	— 2.5 °	— 6.0 °		— 4.6 °
13/14 avril	18.00 h.	10.0 °	8.0 °	—	10.5 °
	24.00 h.	— 1.5 °	— 2.0 °		— 0.6 °
	minima	— 2.8 °	— 6.0 °		— 4.9 °
14/15 avril	18.00 h.	8.0 °	6.7 °	—	8.0 °
	24.00 h.	— 1.3 °	— 1.1 °		— 0.3 °
	minima	— 3.0 °	— 6.1 °		— 5.3 °
15/16 avril	18.00 h.	12.0 °	13.5 °	—	12.0 °
	24.00 h.	— 2.0 °	— 2.0 °		— 1.5 °
	minima	— 2.1 °	— 5.8 °		— 4.7 °
16/17 avril	18.00 h.	12.2 °	11.5 °	pas chauffé	12.0 °
	24.00 h.	— 0.3 °	— 1.4 °		0.2 °
	minima	— 1.6 °	— 2.9 °		— 2.0 °
17/18 avril	18.00 h.	17.0 °	16.0 °	pas chauffé	17.3 °
	24.00 h.	3.1 °	3.0 °		4.3 °
	minima	— 1.3 °	— 2.2 °		— 0.6 °
7/8 mai	18.00 h.	12.0 °	11.0 °	—	10.9 °
	24.00 h.	— 1.2 °	— 2.2 °		— 1.2 °
	minima	— 1.5 °	— 3.0 °		— 2.6 °

Ce tableau permet de se rendre compte de la chute de la température de 18.00 h. le soir au lendemain matin. Voir la nuit du 17-18 avril où la température a fait une chute de 18.3° C. en 12 heures, c'est-à-dire 1.53° C. en moyenne à l'heure. Une différence pareille n'a jamais été enregistrée à Châteauneuf pendant les nuits de gel.

A part cette exception, on peut admettre que si la température à 18.00 h. dépasse encore 15° C., il n'y a pratiquement aucun risque de gel pour le lendemain matin.

En ce qui concerne le gel du mois de mai, il est intéressant de constater que la température descendait de 18.00 h. à minuit de 13.2° C., c'est-à-dire de 2.2 C. à l'heure, et de minuit à environ 6 h. du matin (minima) de 0.2° C. à l'heure.

En plus, ce tableau indique le gain de température réalisé à l'aide du chauffage à mazout.

Comme chaque année, les chaufferettes furent distribuées les premiers jours du mois d'avril. Etant donné qu'une partie seulement des cultures peut être protégée, il est logique de mettre les foyers selon l'importance économique du rendement probable. C'est ainsi que l'on réserve les chaufferettes en tout premier lieu au vignoble parce que la vigne est très sensible au gel et, en ce qui concerne Châteauneuf, elle se trouve dans une zone de froid assez intense (cône de la Morge). De plus, en protégeant la vigne, on sauve une récolte dont le rendement brut est très élevé. Les frais de chauffage par contre sont très stables à l'unité de surface. On a donc tout intérêt à sauver d'abord les cultures rapportant beaucoup au m2.

Le reste des chaufferettes est bien entendu réservé aux cultures fruitières en tenant compte, lors de la distribution, de la mise à fruits future. Il est dès lors nécessaire de prospecter minutieusement les arbres, car il est parfaitement inutile de préserver du gel des jardins fruitiers dont on n'attend qu'une récolte moyenne ou faible. Ceci est aussi juste pour les abricotiers que pour les autres espèces fruitières précoces.

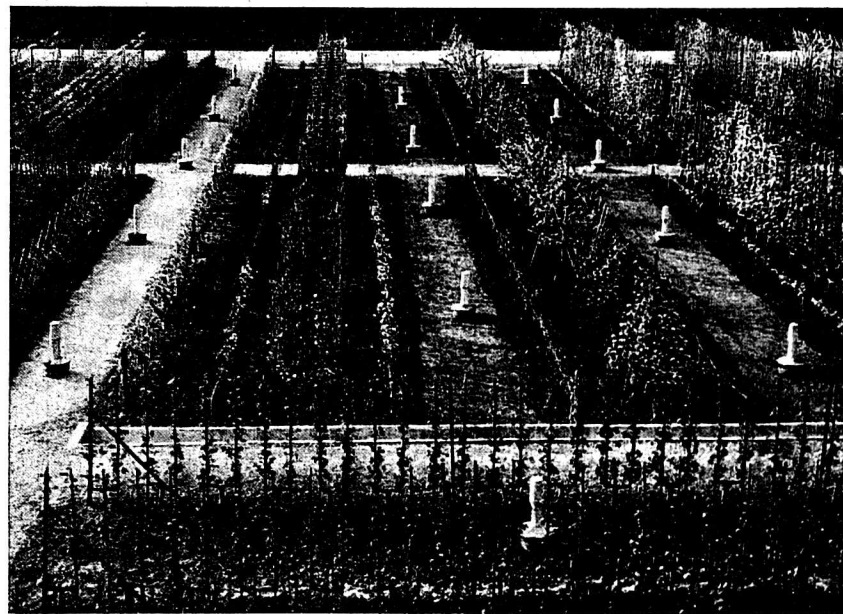
Quant aux vergers, il suffit de réserver une seule chaufferette par arbre. Là aussi, le principe de travailler économiquement consiste à chauffer les arbres promettant une bonne récolte et d'espèces plutôt tardives. D'une

part, les fruits tardifs se vendent plus cher et, d'autre part, étant moins précoces, la période pendant laquelle le danger de gel menace ces variétés est beaucoup plus courte.

En 1957, comme cela ressort du tableau ci-après, nous avons pu sauver la récolte des Franc-Roseau et d'autres variétés tardives par une seule nuit de lutte, le 7 mai, car le gel du mois d'avril a trouvé ces arbres à l'état hivernal, donc en dehors de tout danger.

Le tableau suivant présente la durée du chauffage, la consommation du mazout et la quantité de fruits dans les zones chauffées et non chauffées en 1957.

- a. Jardin fruitier : 259 chaufferettes
Distance des chaufferettes 8-9 m. ou 72 m2 p. unité.
Durée de chauffage : 7 nuits = 38 1/2 h.
Mazout brûlé : 29,323 lt.
Mazout brûlé par chaufferette : 113.2 lt.
Mazout brûlé par chaufferette et par heure : 2.95 lt.
Production sur 7,6 ha. non chauffés : 24,135 kg., au m2 = 0.32 kg.
- b. Vergers : 118 chaufferettes
Durée du chauffage : 1 nuit pendant 7 heures.
Mazout brûlé : 2478 lt.
Mazout brûlé par chaufferette : 21 litres.
Mazout brûlé par chaufferette et par heure : 3 litres.
Avec une chaufferette, soit 21 lt. de mazout, on a protégé un arbre.
Production par arbre chauffé : 182 kg. de pommes.
Production par arbre non chauffé : (2000 arbres environ) 7.6 kg.
- II. Vignes : 549 chaufferettes (360 graviers de la Morge plus 189 coteaux).
Distance des chaufferettes en plaine : 8.5-8 m. ou 68 m2 par chaufferette.
Durée de chauffage : 4 à 5 nuits (partiellement) : 17 heures.
Mazout brûlé : 25,800 litres.
Mazout brûlé par chaufferette : 47 litres.
Mazout brûlé par chaufferette et par heure : 2.75 litres.
Production totale du vignoble sur 49,030 m2 = 37,274 kg.
Production totale du vignoble au m2 = 0,760 kg. de raisins.



Chaufferettes californiennes dans le jardin fruitier de l'Ecole

En guise de conclusion quelques points méritent d'être relevés.

Il est indéniable que l'utilisation des chaufferettes à mazout est un moyen de lutte coûteux, compliqué et, dans certaines conditions, même inutilisable. Nous pensons à la mise en place des foyers, au remplissage, à l'allumage, à la réserve de combustible indispensable, à la fumée, etc.

Pour ces raisons, il est absolument nécessaire de trouver d'autres méthodes qui rendent la lutte plus aisée tout en présentant la même efficacité. Les essais entrepris cherchant à lutter contre les gelées printanières par l'aspersion d'eau ou par des brûleurs à mazout sur trépiéris doivent être poursuivis avec ténacité.

Mais il ne reste pas moins vrai qu'il faut tenir compte — beaucoup plus que par le passé — des conditions atmosphériques du lieu lors des plantations et de nouvelles installations de cultures. Des différences de température se manifestent quelque fois sur des distances excessivement petites. Le placement d'un thermomètre avec indication des minima et maxima ne serait pas un luxe. Pour des plantations d'u-

ne certaine importance, un thermographe même s'impose.

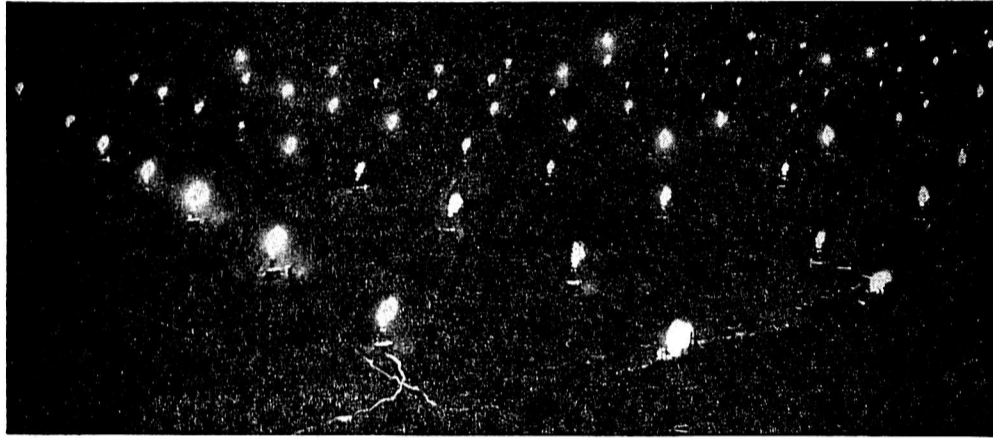
N'apprend-on pas à l'école primaire qu'il faut adapter les cultures au sol et au climat? Quant au sol, on a fait de grands progrès car la pelle mécanique permet dans une certaine mesure de constituer un profil de sol selon les besoins des futurs végétaux. Mais on ignore trop facilement un facteur du climat: La température. Un médecin auprès d'un malade s'informe en tout premier lieu de la température de son client; même les hommes politiques qui briguent un mandat tiennent prudemment compte de l'atmosphère politique de leur région. Ainsi, nos producteurs doivent-ils s'incliner devant ce phénomène naturel et choisir davantage les cultures en fonction du climat. Le même problème fut soulevé déjà à plusieurs reprises et tout dernièrement encore par M. Félix Carruzo, directeur, dans son rapport de l'Office central. (Voir « Nouvelliste » des mardi 1 et mercredi 2 avril.)

Il est louable de voir avec quelle ardeur on cherche à conjurer ce fléau, ce qui ne doit pas nous faire oublier une remarque de M. Cyrille Michelet, ancien président du Grand Conseil, disant qu'il était fort malaisé de lutter contre le Bon Dieu.



Anneaux de gel observés sur les fruits en 1950 (Poires William)

Un reportage de F. Widmer, ing. agr.



Allumage des chaufferettes pendant la nuit

Ce tableau indique les frais d'exploitation de la lutte contre le gel et les rendements bruts des trois secteurs chauffés.

I. a. Jardin fruitier: 20,000 m2. — Nombre de chaufferettes: 259.

Travail homme:	984 1/2 h.	= Fr.	2,717.30
Travail tracteurs:	54 h.	= Fr.	325.90
Travail chevaux:	5 h.	= Fr.	13.70
Mazout:	29,323 lt.	= Fr.	5,377.10
Benzine:	88 lt.	= Fr.	43.55
Frais d'entretien et amortissement du matériel et des locaux		= Fr.	315.25
Récolte du secteur chauffé:			8,792.80

61,851 kg. = Fr. 37,824.30
 Prix de revient des frais de chauffage par kg.: 14 ct. 21

b) Vergers: Nombre de chaufferettes: 118

Travail hommes:	198 1/2 h.	= Fr.	547.75
Travail tracteurs:	4 h.	= Fr.	24.15
Mazout:	2,478 lt.	= Fr.	454.40
Benzine:	12 lt.	= Fr.	5.95
Frais d'entretien et amortissement du matériel et des locaux		= Fr.	86.10
Récolte du secteur chauffé:			1,118.35

21,461 kg. = Fr. 13,729.20
 Prix du chauffage par kg. = 5 ct. 21

Prix moyens des frais de chauffage par kg. de fruits (jardin fruitier et verger): 11 ct. 89

II. Vignes: Nombre de chaufferettes: 549

Travail hommes:	1,167 h.	= Fr.	3,221.35
Travail tracteurs:	36 h.	= Fr.	217.25
Travail chevaux:	8 h.	= Fr.	21.95
Mazout:	25,800 lt.	= Fr.	4,731.05
Benzine:	130 lt.	= Fr.	64.35
Frais d'entretien et amortissement du matériel et des locaux		= Fr.	476.95
Récolte de raisins:			8,732.90

37,274 kg. = Fr. 55,568.25, et au m2 Fr. 1.13

Frais de chauffage par kg.: 23 ct. 43 et au m2 Fr. —.17
 Total lutte contre le gel 1957

18,644.05

Le professeur Pierre Gillard de Lausanne témoin au procès Anastasia



Agé aujourd'hui de 78 ans, le professeur Pierre Gillard, de Lausanne, a été de 1905 à 1918 précepteur de français à la Cour du tsar Nicolas II de Russie. Déposant comme témoin au procès qu'Anna Anderson a intenté contre la duchesse Barbara de Mecklembourg afin de prouver qu'elle est réellement Anastasia, la fille du dernier tsar, M. Gillard a affirmé que Mme Anderson n'était pas à son avis la fille du tsar. Mme Anderson n'aurait pas reconnu Mme Gillard qui avait été pendant sept ans sa dame de compagnie et ses souvenirs sur la Cour auraient été des plus vagues. Notre photo montre M. Gillard déposant au procès (centre) qui suscite un grand intérêt.

Isérables
 Brillant concert de l'« Avenir »

Dimanche soir 6 avril, la Société de musique « Avenir » d'Isérables donnait en la belle salle récemment construite du Cercle son concert annuel, sous la direction de M. Maurice Martin, en présence d'un très nombreux public que ses productions enchantèrent.

Après la traditionnelle marche, « In Vrijheid » de Cori, enlevée avec beaucoup de brio, il appartient au jeune et dynamique président de la société, M. Jean-Baptiste Favre, de saluer avec cœur et délicatesse les représentants des autorités religieuses et civiles, les invités venus des sociétés amies de la région et tous ceux qui, par leur présence, témoignaient à la société leur sympathie et leur appui. M. Favre rendit hommage également à l'art et au dévouement de M. Martin, qui dirige l'« Avenir » depuis 10 ans; il lui fut offert à cette occasion un magnifique cadeau, ainsi d'ailleurs qu'à M. François Crettenand pour ses 25 ans d'activité au sein de ce corps de musique.

La tribune fut rendue ensuite aux musiciens pour l'Ouverture « Majestät der Berge » du compositeur P. Yoder; les somptueux accords, la construction harmonieuse de cette œuvre imposante furent rendus avec un doigté remarquable. La valse « Tendre espoir » de Gasia fit don à la salle de sa légèreté mousseuse, de ce parfum de printemps que la saison inclemente cette année n'a guère encore fait monter jusque là-haut. La première partie de ce concert, qu'enrichit une petite comédie fort bien jouée, prit fin sur une marche: « Aartshertog », de Komzak.

Plusieurs compositions de Meyerbeer conviennent particulièrement bien au pupitre d'une fanfare, à condition qu'elle sache, par une préparation soignée, rendre cette musique brillante et finement contrastée. L'« Avenir » l'a prouvé: son interprétation de cette pièce fut remarquable, comme d'ailleurs celle de « Blanche-Neige et les sept nains », fantaisie-sélection de Churchill, d'écriture plus moderne, d'exécution plus difficile encore peut-être, et dont ces musiciens se tirèrent avec un égal bonheur.

La « Danse des tziganes espagnoles » de Marquina, paso-doble coloré, chaud,

†

Monsieur Eugène FOURNIER, à Beuson;
 Madame Brigitte BOURBAN, à Beuson;
 Monsieur et Madame Séraphin FOURNIER-CHARBONNET et leur fille, à Basse-Nendaz;
 Monsieur et Madame Marius FOURNIER-PRALONG et leurs enfants, à Salins;
 Madame et Monsieur Arthur FOURNIER-FOURNIER et leurs enfants, à Coor;
 Monsieur et Madame Armand FOURNIER-MARIETOD et leur fille, à Beuson;
 Monsieur Luc FOURNIER et sa fiancée, à Beuson;
 Mademoiselle Stéphanie FOURNIER, à Salins;
 ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
 ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur François FOURNIER

leur très cher père, grand-père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu accidentellement le 8 avril 1958 à l'âge de 54 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.
 L'ensevelissement aura lieu le jeudi 10 avril 1958 à Basse-Nendaz à 10 heures. Départ du convoi funéraire de Beuson à 9 heures 30.
 Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été exprimées lors de sa douloureuse épreuve et dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux messages, la famille de

Madame Eugénie VEUTHEY

à Alesse-Dorénaz, remercie de tout cœur les parents et amis qui, par leur présence aux obsèques et leur envoi de fleurs, ont pris part à son deuil. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère gratitude.

†

Le Moto-Club « Le Muguet » de Muraz, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Alix TURIN

mère de ses membres Luc et Willy.
 Pour les obsèques prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le F.-C. Muraz a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Alix TURIN

mère de son membre actif Luc.
 L'ensevelissement aura lieu à Muraz le jeudi 10 avril 1958, à 10 heures 30.

†

Madame veuve Adrien EMERY-BORGEAT, à Flanthey;
 Madame et Monsieur François BONVIN-EMERY et leurs enfants, à Flanthey;
 Monsieur et Madame Pierre EMERY-PRAPLAN et leurs enfants, à Flanthey;
 Madame et Monsieur Jean NANCHEN-EMERY et leurs enfants, à Flanthey;
 Madame et Monsieur Georges BARAS-EMERY et leurs enfants, à Sion;
 Madame et Monsieur Paul BONVIN-EMERY et leurs enfants, à Flanthey;
 Monsieur et Madame François EMERY-BONVIN, à Flanthey;
 Monsieur et Madame Paul EMERY-BONVIN et leurs enfants, à Sierre;
 Monsieur et Madame Marcel EMERY-DECAILLET et leur enfant, à Sierre;
 ainsi que les familles parentes et alliées EMERY, BRUCHEZ, PRAPLAN, REY, BORGEAT, CLIVAZ, COMANDONA, JOSS,
 ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Adrien EMERY
 ruraliste postal retraité
 ancien député

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et cousin, endormi dans la paix du Seigneur, muni des Sacraments de l'Eglise le 8 avril 1958 dans sa 68e année.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le jeudi 10 avril 1958 à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur Alfred BAZZONI

exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, ont pris part à son chagrin et l'ont entourée. Un merci spécial aux Contemporains de la Classe 1897, à la FOBB, à la Maison Fournier et Cie, au personnel de la Maison Hasler A. G. et à la société de musique l'« Abeille ».

POMPES FUNEBRES
 AGAUNOISES

025 3 60 36 Tous transports
 Tél. 025 3 65 14 et formalités

François Dirac - St-Maurice

NOBLESSE

Le pit Häfliger amène en Suisse le premier chasseur « Hunter MK-VI »

Le premier avion de chasse « Hunter MK-VI » de la série de cent avions achetés par la Suisse a été amené dans notre pays par le pit. Häfliger en réalisant une moyenne d'environ 1000 km.-h. entre l'aérodrome Dunsfold (Surrey) et celui d'Emmen, soit 52 minutes pour le trajet. Notre photo montre le chasseur dûment muni de la croix fédérale et, en médaillon, son pilote, le pit. Häfliger, enlevant le masque d'oxygène après son atterrissage en Suisse.

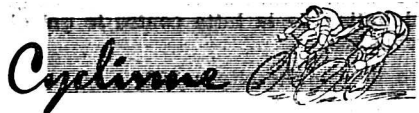


CETROLAX
 PURGE AU JUS DE CITRON
 efficace agréable bon marché

Une bonne purge pour combattre la grippe est indispensable.



alerte, obtint un beau succès, avant que la joyeuse marche « Linth-Escher » ne mit à cette soirée où l'« Avenir » fit la preuve d'une valeur en constant progrès. Que son président, M. Favre, que M. Martin son directeur dont la belle culture musicale et le ferme doigté assurent ce succès pour une grande part, que tous ces musiciens en soient félicités et remerciés.



**Dimanche à Martigny
Le Brevet
des Débutants**

C'est donc dimanche 13 avril que le V.-C. Excelsior de Martigny-Bourg fera disputer le Brevet des Débutants. Cette course est ouverte aux jeunes gens de 16 à 18 ans, habitant le canton et n'ayant jamais couru le Brevet. C'est en quelque sorte la première étape que doit franchir le jeune homme désireux de faire une carrière cycliste et un terrain idéal pour connaître ses possibilités. Le parcours choisi n'est jamais difficile. Celui du V.-C. Excelsior empruntera le circuit des fruits et vins de la plaine du Rhône, soit Martigny - Riddes - Leytron - Saillon - Fully - Martigny, ce qui représente une boucle de 32 km. à couvrir deux fois. Le départ et l'arrivée auront lieu devant le Café du Progrès; la remise des dossards se fera au même endroit dès 0700. Rappelons que la finance d'inscription n'est que de Fr. 1.— pour les licenciés et de Fr. 5.— pour les non licenciés.

en quelques lignes

▲ 21 000 spectateurs ont suivi à Berne la demi-finale de Coupe suisse Young Boys - Granges. Le Wankdorf, comme on peut le constater, fait toujours recettes! Le caissier soleurois aura été satisfait. Celui de Bellinzona sera moins car il n'y eut que 8000 personnes à Zurich pour assister à la demi-finale Grasshoppers-Bellinzona. En acceptant de se rendre à Zurich, Bellinzona escomptait une meilleure affaire!

▲ C'est ce soir à Bruxelles que les cadets de Suisse rencontreront ceux de Belgique. Ces derniers annoncent une très forte équipe, soigneusement préparée et au sein de laquelle figurent de talentueux joueurs ayant déjà opéré une fois ou l'autre en équipe A ou B. Au sein de notre formation, deux changements: Pottier et Gilardi seront remplacés par Coduri et le Séduois MORISOD, ce dernier choisi après son brillant match contre Zurich.

▲ Quelques clubs suisses ont joué à l'étranger pendant les fêtes pascales. Les Young Fellows ont rencontré d'abord le F.-C. Rouen avec lequel ils ont fait match nul (1 à 1); les Zurichois se

sont rendus ensuite à Gand où ils ont été battus par La Gantoise (4 à 2); à 10 minutes de la fin le score était encore à 2 partout mais la fatigue se fit terriblement sentir et les Young Fellows encaissèrent 2 buts en 2 minutes!

La Chauv-de-Fonds a joué deux matchs à Berlin; le premier contre Tennis Borussia se termina par un échec trop net: 5-1. Territorialement, le club suisse fit excellente figure mais sa défense accusa de graves faiblesses dont profitèrent les Berlinoises. Cette défense se comporta beaucoup mieux contre Hertha BSC; menés par 1 but à 0 à la mi-temps, les Chauv-de-Fonds renversèrent le score en seconde mi-temps en marquant deux buts par Antenen et Regamey. Le Hongrois Kovacs conduisait la ligne d'attaque.

▲ Le tournoi international juniors de Pâques organisé par le FC. Servette a été remporté, à la surprise générale, par Verone, équipe volontaire et athlétique mais techniquement nettement inférieure aux autres formations. St-Etienne s'est classé deuxième devant International (Milan), Servette, Ulm, Etoile-Carouge, Anderlecht (vainqueur en 1957) et Blau-Weiss Berlin.

Le tournoi de Bellinzona a donné le classement suivant: 1. Milan; 2. Sélection tessinoise; 3. Sélection bernoise; 4. Rijeka (Yougoslavie), etc.

▲ Le premier slalom géant disputé à Malbun (Liechtenstein) a remporté un énorme succès malgré le temps maussade. Plus de 400 coureurs, répartis en catégories juniors, seniors, élite (dames et messieurs) ont participé à cette compétition. Roger Staub a réalisé le meilleur temps de la journée en 1' 25" 4 devant le champion du monde J. Rieder 1' 26" 9, l'Autrichien Zimmermann 1' 27" 4 et l'Allemand Obermüller 1' 30" 6. G. Schneider s'est classé 14e, précédé par Gastly (7e), Blaesi (8e), W. Forrer (9e), F. Bruppacher (10e), Grünenfelder G. (11e), Reich (13e). Belle victoire de Grünenfelder en catégorie juniors dans l'excellent temps de 1' 33" 6. Chez les dames, magnifique succès de Margrit Gertsh chez les juniors avec le meilleur temps de la journée devant la Française D. Télinge à 4/10 de seconde, la jeune Zurichoise Silvia Ghehm et une autre Française Arlette Gross.

▲ Toni Sailer, champion du monde de ski, est fier de son jeune frère Rudi, âgé de 13 ans; ce dernier vient de remporter son premier grand succès en enlevant avec brio un concours d'écoliers groupant 150 concurrents; il a fait preuve d'une classe étonnante pour son jeune âge. Sera-t-il un nouveau Toni?

▲ L'équipe « Mondia », formée de Strehler, Schellenberg, Schaer, Arnold,

Lampert, participe aux « Trois Jours d'Anvers » qui ont commencé hier et qui se termineront le 10 avril. Les Espagnols Poblet, Chacon et Massip complètent la formation suisse qui aura de la peine à faire bonne figure contre tous les cracks belges (à l'exception de F. Debruyne) et des as français et hollandais.

▲ Le circuit du « Het Volk » en deux étapes a été remporté par R. Van Loy devant Foré (vainqueur de Gent-Wevelgem), Cerami, Van Gompel, Noyelle, Elliot, etc. Plankaert a gagné, détaché, la deuxième étape (Wevelgem-Gent) devant Van Loy et Decorte. Aucun Suisse ne figure au palmarès; nos représentants se sont comportés honorablement durant 150 km. puis ont disparu de la course. Le froid, la pluie et un vent violent ont rendu très ardue la tâche des concurrents.

▲ La première épreuve cycliste comptant pour le championnat d'Italie est revenue à Angelo Conterno qui a battu au sprint une trentaine de coureurs, dans l'ordre Baldini, Ciampi, Monti, Nencini, etc. Dans le groupe de tête figure Fausto Coppi, auteur d'un beau retour à la suite d'une crevaillon, Fornara, Moser, Coletto, etc. Le héros de la course fut Tosatto qui était encore seul en tête à 25 km. de l'arrivée.

▲ Kurt Gimmi a remporté aisément le critérium amateurs de Stabio devant Schleuniger et le champion suisse Hans Dubach. Ce trio a nettement dominé le lot des autres concurrents.

Young Boys et Grasshoppers finalistes de la Coupe suisse de football



L'avant-dernier acte de la Coupe suisse de football s'est joué à Berne et à Zurich, par un temps froid et pluvieux. Grasshoppers et Young Boys, les deux favoris, se rencontreront le 27 avril pour la troisième fois en finale. A gauche: Young Boys a battu Granges devant 25 000 spectateurs par 7-2. Sur notre photo: Eich dégage sous l'œil attentif de Hamel, devant Steffen. A droite: Grasshoppers a battu Bellinzona par 4-0. Pernumian sauve son camp des poings en dégageant au-dessus de la tête de Robbiani. Cette partie de grande classe s'est disputée devant 7 500 spectateurs. A droite le défenseur Resatterra.

Sport-Toto

Concours du 13 avril

1. Chaux-de-Fonds - Urania	1 1 1 1 1 1 1 1
2. Chiasso - Winterthour	1 1 1 1 1 1 1 1
3. Grasshoppers - Young Boys	2 1 x 2 1 x 2 1
4. Granges-Lugano	1 1 x x 1 1 x x
5. Lausanne-Bâle	1 x 2 1 x 2 1 2
6. Servette-Bienne	1 1 1 1 1 1 1 1
7. Berne-Cantonal	2 1 1 2 2 x x 2
8. Concordia-Longeau	2 2 2 2 2 2 2
9. Lucerne-Sion	1 1 1 1 1 1 1 1
10. Nordstern-Malley	2 1 1 2 1 1 2 2
11. Schaffhouse - Fribourg	x 2 1 1 x 2 1 1
12. Soleure-Thoune	2 1 2 1 2 1 1 x

Les centimes font les francs.
Collectionnez les timbres-escompte UCOVA.

**Leytron
Concert
du Chœur d'Hommes**

La Grande Salle du Cercle était comble dimanche soir de sympathisants et d'amis venus de tous les villages environnants pour entendre le concert annuel de la Sainte Cécile, sous la nouvelle direction du professeur H. P. Moreillon.

Un programme de choix préparé pour la circonstance où figuraient les œuvres de Carlo Boller, Hammerling, Lang et Debussy a fait merveille, notamment le Christus Vincit de Hammerling où les voix de fillettes harmonisées avec celles du chœur d'hommes ont été du plus bel effet.

Tous ces jeunes amateurs aux voix chaudes et bien timbrées qui avaient prêté bénévolement leur concours au-

raient d'ailleurs largement suffi à créer l'ambiance de ce concert. Les autres productions extraites d'auteurs modernes et connus présentées par de véritables amateurs ont créé le rythme et la mélodie qui ont réellement emballé l'auditoire.

Mme Moreillon avait aimablement prêté son concours en interprétant au piano, avec bonheur, des morceaux choisis.

Puis le groupe d'artistes du Chœur de Dames de Martigny, avec leur comédie « Histoire de Femmes », occupe la scène avec un brio et une classe qui en dit long sur ses possibilités.

M. le directeur Moreillon a bien en mains sa cohorte de chanteurs, ce qui est de bonne augure pour les 3 et 4 mai prochains lors de la Fête cantonale de chant à St-Maurice.

Abonnez-vous au Nouvelliste

Arbres soignés, vergers rentables

Pour votre succès arboricole:

- THIOVIT et THIOtox (organosoufré) fongicides assortis
- EKATINE, le systémique souverain contre pucerons, araignées rouges
- EKATOX "20" contre carpocapse et nombreux insectes nuisibles

Pour réussir parfaitement suivez le Calendrier Sandoz

SANDOZ S.A. - BALE

VW

A vendre une VW luxé 1956, état de neuf.
Garage Lugon, Ardon — Tél. 4 12 50

Pour boulangerie coopérative en Valais, on cherche un bon

boulangier-pâtissier

Bon salaire. Contrat collectif.

Faire offrir par écrit sous chiffre R 1361 au journal « Le Rhône », Martigny.

A vendre dans station connue du Bas-Valais

petit hôtel pension

simple mais confortable de 18 à 20 lits. Maison d'ancienne renommée, à céder raison d'âge avec matériel d'exploitation et mobilier pour

Fr. 58.000.—

S'adresser sous P 4760 à Publicitas Martigny-Ville

Plantons

choux-fleurs repiqués et non repiqués grande quantité disponible. Prix avantageux.

Choux blancs, salades, laitues, bettes, colraves, etc.

Beaux géraniums fleuris et pensées.

Etablissement horticole

F. Maye
Chamoson

URGENT!

Bon Café à Sion engagerait de suite

sommelière
qualifiée

Offres écrites avec photo sous chiffre P 4967 S à Publicitas, Sion.

Vendeuse

expérimentée cherche place dans petit magasin d'alimentation, région du Centre.

Faire offre au Nouvelliste, St-Maurice, sous L 3537.

Foire Suisse Bâle 12-22 avril 1958

Cartes journalières à 2 fr. 50 (ne sont pas valables les 16, 17 et 18 avril, journées réservées aux commerçants). Billets de simple course valables pour le retour.

17 groupées d'industries dans 21 halles

A vendre beaux

plantons de fraisiers

Moutot, Fr. 4,50 le cent et Fr. 40.— le mille.

Fernand Darioly, Martigny, tél. (026) 6 17 54.

A vendre

fumier

de paille à port de camion.

Tél. (025) 6 32 61.

A vendre

café-restaurant

dans le centre du Valais. Chiffre d'affaire: Fr. 40 000.—. Pour traiter: 25 000.— à 30 000.— francs.

Ecrire au Nouvelliste à St-Maurice, sous M 3538.

LE NOUVELLISTE
le plus fort tirage du canton

Alliances

Le plus grand choix et à tous les prix

Moret
Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY

le spécialiste des petits fruits

vous offre ses meilleurs plants

Fraisiers à gros fruits repiqués, avec motte, produisant dès la première année. Surprise des Halles, Précoce de Macherlauch, Triomphe de Tihange, Tardive de Léopold, Mme Moutot (notre sélection), etc. les 10 p. Fr. 2,25, les 100 p. Fr. 200.—. Souvenir de Charles Machiroux, nouveauté belge à très gros fruits rouges brillants, les 10 p. Fr. 3,75, les 100 p. Fr. 35.—.

Fraisiers remontants à gros fruits produisant la première année de juin jusqu'aux gelées: Saint-Claude, Sans Rivale, Triomphe les 10 p. Fr. 6,70, les 100 p. Fr. 60.—. Record, Géant Charles Simmen: 2 nouveautés françaises à très gros fruits, sans filets, les 10 p. Fr. 11.—, les 100 p. Fr. 100.—.

Fraisiers des quatre saisons à petits fruits repiqués, avec motte. Baron Solemacher, sans filets les 10 p. Fr. 2,25, les 100 p. Fr. 20.—.

Framboisiers remontants de Savoie (d'origine) produisant de juillet à novembre de Machilly type I (à bois blanc) fruits gros très précoces les 10 p. Fr. 6.—, les 100 p. Fr. 54.—.

Cassis en buissons fortement enracinés, Boskoop Giant (syn Goliath) Lee's Prolific la pièce Fr. 2,80, les 10 p. Fr. 25.—.

Ronces américaines repiquées de l'année, Théodor Reimers, variété la plus recommandable la pièce Fr. 3,35, les 10 p. Fr. 30.—.

Chauferettes Gélivore à mazout, démontables, réglables, contenance 16 l., modèle éprouvé pour la lutte contre les gelées printanières, la pièce Fr. 11.—, les 10 p. Fr. 100.—.

Bruno Roethlisberger
Thielle-Wavre, NE
tél. (038) 754 69

Pour tous vos imprimés un seul fournisseur:

Imprimerie Rhodanique Saint-Maurice

